

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 271 /PR/MFAEPMINISTRE DES FINANCES DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET DU PLANPORTANT NOMINATION DU
DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VU la proclamation du 22 Décembre 1967.
- VU le décret n° 147/PR du 16 Mai 1967 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement.
- VU le décret n° 358 PR/HCPT du 14 Septembre 1966 portant organisation de la Direction de la Statistique.
- VU le décret n° 329 PR/HCPT du 25 Août 1966 nommant Mr. DARBOUX Directeur de la Statistique.
- VU le décret n° 359 PR/HCPT du 14 Septembre 1966 nommant Mr. DARBOUX sous Directeur des Comptes Economiques cumulativement avec ses fonctions de Directeur de la Statistique et Mr. OGOUMA sous Directeur des Etudes à la Direction des Etudes et du Plan.
- VU Les nécessités du Service

Sur proposition du Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan.

Le Conseil des Ministres entendu ,

DECRETE

Article 1er Monsieur Simon Ifédé OGOUMA, Ingénieur Statisticien Economiste stagiaire est nommé Directeur de la Statistique en remplacement de Monsieur Louis DARBOUX appelé à d'autres fonctions.

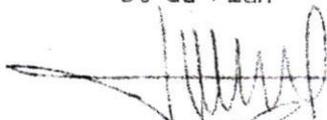
Article 2.- Sont rapportés les décret n° 329 PR/HCPT du 25 Août 1966 ainsi que les articles 1 et 2 du décret n° 359 PR/HCPT du 14 Septembre 1966.

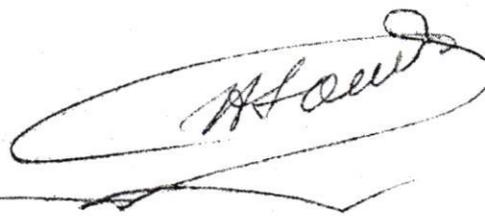
Article 3.- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Dahomey et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 16 Août 1967

Par le Président de la République

Le Ministre des Finances
des Affaires Economiques
et du Plan


B. BORNA


GENERAL CHRISTOPHE SOGLO

Ampliations

PR 4 - MFAEP 4 - MFTT 4
DGF - DB - CF - DC - Solde 10